

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

---

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS802

présenté par  
M. Midy, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

I. – À l'alinéa 8, substituer à la première occurrence du mot :

« des »

les mots :

« pour les ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 10, procéder à la même substitution.

III. – En conséquence, à la seconde phrase de l'alinéa 14, substituer à la seconde occurrence du mot :

« de »

les mots :

« pour les ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.